

## PROGRAMME ATOUTS : LA REGION ACCOMPAGNE L'EVOLUTION DU MODELE ARTISANAL POUR L'ADAPTER AUX ENJEUX DE DEMAIN

Le Programme Atouts, solutions gagnantes pour les artisans, sera signé officiellement le lundi 28 janvier 2013 à 16h au SIRHA par les 4 partenaires qui s'engagent ainsi à accompagner, sur tous les territoires de Rhône-Alpes, l'évolution du modèle artisanal pour l'adapter aux enjeux de demain.

Elaboré conjointement sous l'impulsion de la Région, par l'Etat, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône-Alpes (CRMA), et l'Union Professionnelle Artisanale Rhône-Alpes (UPA), le Contrat de Progrès Artisanat s'inscrit dans la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation 2011-2015 (SRDEI), votée en Assemblée plénière en février 2011 et dont l'un des trois axes stratégiques porte sur le développement de l'économie de proximité. Il a été adopté par les conseillers régionaux lors de la session des 29 et 30 mars 2012.

L'artisanat rassemble un quart des entreprises rhônalpines et représente un tissu économique clé. La Région contribue à hauteur de 6M€ au budget global de 22M€ engagés dans ce contrat triennal pour orienter les artisans vers les activités porteuses de développement, les accompagner dans la différenciation de leur offre et de leur positionnement, leur permettre de s'adapter aux contraintes légales et normatives et favoriser leur implantation durable dans les territoires.

Cyril Kretzschmar, Conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire, rappelle que « L'artisanat concerne tous les Rhônalpins. Les artisans fournissent les services de proximité indispensables à la vie quotidienne mais ils jouent aussi un rôle essentiel pour l'industrie, l'alimentation, les services, le patrimoine de Rhône-Alpes. La Région est pleinement engagée auprès de ce tissu économique qui contribue activement à l'attractivité des territoires ».

### Le Programme Atouts : 3 objectifs principaux

- Contribuer au développement de l'artisanat en Rhône-Alpes
- Renforcer le rôle majeur de l'artisan dans l'économie de proximité, facteur de lien social
- Intégrer le développement durable dans la gestion de l'entreprise artisanale

### Le Programme Atouts : des objectifs opérationnels ambitieux pour 2012-2015 :

- 3 800 entreprises accompagnées sur le développement commercial, l'export, la compétitivité, le numérique et l'environnement
- 800 chefs d'entreprise accompagnés dans leur phase de transmission
- plus de 9 000 porteurs de projet informés et conseillés
- 1 500 diagnostics sur les ressources humaines
- près de 21 000 jeunes confortés dans leur choix d'orientation
- Ainsi que de nombreuses actions sur l'économie de proximité, l'accessibilité, le dialogue social ou encore le développement durable

### Les chiffres de l'artisanat en Rhône-Alpes

- 106 000 entreprises en activité, soit une entreprise Rhône Alpine sur quatre
- Plus de 300 000 actifs, soit 11% de la population active occupée en Rhône-Alpes
- 246 000 salariés, soit un salarié rhônalpin sur cinq
- 20 000 apprentis, soit un contrat d'apprentissage sur deux signés

Voir aussi le communiqué de presse de l'Assemblée plénière des 29 et 30 mars 2012  
[http://www.rhonealpes.fr/uploads/Externe/e2/PRE\\_FICHER\\_980\\_1333126020.pdf](http://www.rhonealpes.fr/uploads/Externe/e2/PRE_FICHER_980_1333126020.pdf)

